

KUG-LAAGA

**Salon International des Professionnels
de Santé et de l'Intégration des Soins**

Secrétariat Permanent

Comité Jury International

Téléphones : (+226) 54689797
(+226) 61379292(Telegram/WhatsApp)

Site web: www.sipsis.bf

Email: comite.jury@sipsis.bf



Burkina Faso
Unité-Progrès-Justice

Ouagadougou, le
17/09/2024

**Salon International des Professionnels
de Santé et de l'Intégration des Soins**

" Prix du Centenaire Autonome "

Appel à candidatures

1. Contexte et dénomination du Prix

La première édition du Salon International des Professionnels de Santé et de l'Intégration des Soins (SIPSIS) se déroulera du 27 au 30 novembre 2024 à Ouagadougou. Il a pour but de contribuer à la souveraineté sanitaire et une synergie d'action des acteurs de l'écosystème de la santé (humaine, animale et environnementale) en Afrique. Le SIPSIS comprend plusieurs activités dont la nuit du professionnel de santé (NPS). La NPS est une soirée de diner gala au cours de laquelle les mérites des acteurs de l'écosystème de la santé (humaine, animale et environnementale) seront reconnus et honorés. A cet effet, diverses récompenses seront décernées.

Le secrétariat permanent du SIPSIS coordonne les activités visant à identifier et à promouvoir les prix/récompenses qui seront retenus. Le Comité Jury International (CJI) du SIPSIS est responsable de l'exécution des travaux entrant dans ce cadre.

C'est dans cette perspective que le Comité Jury International (CJI) du Salon International des Professionnels de Santé et de l'Intégration des Soins (SIPSIS) lance un appel à candidatures pour le "**Prix du Centenaire Autonome**". Il vise à briser le mythe selon lequel la vieillesse est synonyme de maladie chronique et de perte d'autonomie, en mettant en lumière des exemples inspirants de personnes qui ont adopté un mode de vie sain et ont maintenu leur indépendance tout au long de leur longévité.

2. Objectifs

- **Célébrer les centenaires** qui vivent de manière autonome, en bonne santé et qui continuent de s'épanouir dans leurs activités quotidiennes.
- **Promouvoir un changement de perception sur le vieillissement** en sensibilisant la population aux possibilités d'une vieillesse saine et active.
- **Encourager les individus à adopter un mode de vie sain** dès leur plus jeune âge, en mettant en évidence les avantages d'une alimentation équilibrée, de l'exercice régulier d'activités physiques et d'autres pratiques de bien-être.

3. Nombre de Lauréats

Le "**Prix du Centenaire Autonome**" est décerné à deux (02) lauréats dont un homme et une femme.

4. Critères d'éligibilité des lauréats

- **Avoir la nationalité d'un pays membre de l'Union Africaine,**
- **Âge** : Les candidats doivent être âgés de **cent ans ou plus** au moment de l'appel à candidature.
- **Autonomie** : Les candidats doivent démontrer une autonomie significative dans leur vie quotidienne, en étant capables de prendre soin d'eux-mêmes et de subvenir à leurs besoins essentiels sans une assistance constante. Elle sera évaluée objectivement par « l'Échelle des Activités Instrumentales de la Vie Quotidienne (AIVQ) »
- **Mode de vie sain** et engagement communautaire : Les candidats doivent avoir adopté un mode de vie sain tout au long de leur vie, en accordant une attention particulière à des pratiques telles qu'une alimentation équilibrée, l'exercice régulier d'activités physiques, l'hygiène de vie et la gestion du stress. Les candidats doivent avoir joué un rôle actif dans leur communauté, en apportant contributions et soutien, que ce soit par le biais d'activités bénévoles, de mentorat ou d'autres formes d'engagement social. Il sera évalué objectivement à travers plusieurs aspects.

5. Critères d'Évaluation et Grille de Cotation

Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-dessous, avec une grille de cotation ajustée. Chaque critère sera noté sur une échelle de **0 à 10/20/40 points**, permettant d'atteindre un total maximum de **100 points**.

Critères d'Évaluation	Description	Note Maximale
Âge	Nombre d'années au-delà de 100 ans	40 points
Autonomie dans la Vie Quotidienne	Capacité à réaliser les activités quotidiennes	20 points

Mode de Vie Sain	Alimentation équilibrée Exercice physique régulier Hygiène de vie et gestion du stress	20 points
Engagement et Contribution à la Communauté	Impact des contributions Bénévolat, mentorat, activités sociales	10 points
Inspirant et Modèle pour la Société	Exemple de vieillissement actif, Influence sur la société et les jeunes	10 points

6. Dossier de Candidature

Les candidats doivent soumettre un dossier comprenant les éléments suivants :

- Une **copie légalisée d'un document d'identité** (carte d'identité ou passeport) du candidat,
- Un **Engagement sur l'Honneur** dûment rempli et signé ;
- Un **Formulaire de Candidature** dûment rempli ;
- Un **document décrivant** les contributions communautaires et le mode de vie ;
- Tout autre **document pertinent** pouvant renforcer la candidature.

7. Modalités de Soumission

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par mail à l'adresse suivante :
comite.jury@sipsis.bf

L'objet du mail est « Candidature Prix du Centenaire Autonome ».

La date limite de soumission est fixée au **30 Octobre 2024 à 23H59**.

8. Processus de Sélection

Les candidatures seront évaluées par un panel d'experts issus du CJI. Les candidats présélectionnés pourraient être invités à fournir un dossier complémentaire, après

quoi les lauréats seront désignés. L'annonce officielle du lauréat se fera lors de la Nuit du Professionnel de Santé (NPS).

9. Récompenses

Les lauréats du " Prix du Centenaire Autonome " recevront les récompenses suivantes :

- **Reconnaissance Publique :**
 - ✓ **Trophée Symbolique :** Un trophée distinctif sera remis à chaque lauréat.
 - ✓ **Visibilité Médias :** Une couverture médiatique extensive à travers divers canaux (presse écrite, télévision, radio, médias sociaux) pour promouvoir le mode de vie sain.
- **Dotation Financière :** Une dotation financière sera accordée à chaque lauréat pour soutenir des initiatives liées au bien-être des personnes âgées. Elle s'élève à un million (1 000 000) de francs CFA par lauréat.
- **Participation à des Conférences et Événements Internationaux :** Invitation à partager leurs histoires inspirantes et encourager d'autres personnes à adopter un mode de vie sain pour un vieillissement actif et autonome.

10. Dispositions Générales

- Tout dossier incomplet sera exclu,
- Le CJI se réserve le droit de ne pas attribuer le prix si aucune candidature ne répond aux critères attendus.
- Les décisions du CJI sont définitives et sans appel.
- Les informations fournies dans le cadre de cette candidature seront traitées avec la plus stricte confidentialité.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter le Secrétariat Permanent du SIPSIS à l'adresse suivante : contact@sipsis.bf



Le Président

Prof Charlemagne Marie RagnagNéwendé OUEDRAOGO

*Gynécologue obstétricien
Professeur titulaire des universités
Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur Française
Chevalier de l'Ordre du mérite de la Santé et de l'action sociale
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Ancien ministre de la santé du Burkina Faso
Président de la SOGOB*